

## Vive la politique économique !

Christophe Ramaux, *Politis*, n°859, 7 juillet 2005

Haro sur les politiques économiques et vive les « politiques structurelles » : telle est la cohérence des politiques libérales. Le diagnostic qui les fonde est simple : les « structures » du marché du travail (salaire minimum, protection sociale) engendrent un coût excessif du travail qui explique le chômage. Le seul moyen de réduire ce dernier est donc de s'attaquer aux « rigidités structurelles ».

Partant de là, les libéraux et les sociaux-libéraux divergent : les premiers plaident pour un démantèlement des structures (baisse ou suppression du Smic, des allocations chômage, etc.), tandis que les seconds plaident pour l'intervention publique. Pas n'importe laquelle cependant : il s'agit bien de faire baisser le coût du travail, mais, en l'occurrence, *via* des « aides à l'emploi » ou des dispositifs d'« incitation » (l'Etat verse un chèque au chômeur pour qu'il accepte un travail mal payé). Dans le champ de la pensée économique, les sociaux-libéraux vont jusqu'à s'autoproclamer « néo- (ou nouveaux-) keynésiens » : « *nous ne sommes pas des libéraux, puisque nous sommes pour l'intervention publique* ». La belle affaire ! Chacun aura compris le tour de passe-passe. Car il y a bien convergence sur l'essentiel : le coût du travail est responsable du chômage et seule la baisse du premier peut entraîner celle du second. Et convergence aussi pour juger que les politiques keynésiennes de relance sont inefficaces et même contre-productives (elles augmentent la sphère d'intervention publique alors que le marché est plus efficace).

On comprend pourquoi de J. C. Trichet à T. Breton, en passant par la myriade de rapports libéraux publiés depuis vingt ans (par l'Ocde, l'Union européenne, Bercy, etc.), on entend toujours la même antienne : « il faut avoir le courage des politiques structurelles ». On saisit aussi l'identité de contenu entre la défunte Constitution (verrouillage des politiques économiques, stratégie européenne pour l'emploi libérale, etc.) et le programme des « cent jours » de D. de Villepin (nouvelles baisses de « charges », contrat nouvelle embauche, etc.). There is no alternative (TINA) assentent les libéraux. Let'em numerous alternatives (LENA) peut-on soutenir.

Pour les économistes non libéraux, la baisse du coût du travail ne garantit pas la hausse de l'emploi. Elle peut même aboutir à l'inverse : en comprimant la consommation des ménages, elle déprime les débouchés des entreprises, la production et, finalement, l'emploi. Le niveau de l'emploi dépend ici du circuit général de l'économie et non du marché du travail. Le libre jeu des marchés ne garantit pas le plein-emploi. D'où la nécessité de politiques économiques budgétaire, monétaire ou de redistribution des revenus. Bref, les « politiques de l'emploi », centrées sur le fonctionnement du marché du travail, ne sont pas centrales ici, même si certaines mesures progressistes peuvent être engagées (hausse des allocations chômage et du salaire minimum qui soutiendrait la consommation, réduction du temps de travail).

Les politiques économiques à mettre en œuvre doivent être déployées à différents niveaux. National : car des marges de manœuvre existent à ce niveau, n'en déplaisent aux libéraux et aux « post-critiques » qui les rejoignent par détestation de la nation (ils ont la même conception de celle-ci que le Front national : il la rejette donc pour rejeter celui-là) ou de l'Etat (comme si le XX<sup>e</sup> siècle ne nous avait pas légué avec l'Etat social – services publics, protection sociale, droit du travail, politique économique – une véritable révolution qu'il convient de creuser), et souvent des deux ensembles (d'où la trajectoire de Cohn-Bendit ou Negri).

Européen : en augmentant à 3% ou 4% du PIB de l'Union, le budget européen aujourd'hui plafonné à 1,27%. Cela permettrait des politiques de relance qui peuvent parfaitement être « écologiquement correctes » : ferroutage, recherche, santé, soutien aux nouveaux adhérents (qui par défaut se lancent dans la concurrence socio-fiscale). Il ne faut cependant pas sous-

estimer les blocages à ce niveau. D'où la solution des coopérations renforcées (à l'image d'Airbus) qui permettraient aux pays qui le désirent, et tous ne le désirent pas aujourd'hui (or il faut respecter la souveraineté des peuples : telle est bien aussi l'une des leçons du 29 mai !) d'avancer dans le déploiement de politiques publiques volontaristes. Avec l'espoir que la démonstration de leur efficacité incite les réticents à suivre. La Constitution, on conçoit aisément pourquoi, verrouillait ces coopérations. On conçoit moins que M. Husson (*Politis*, n°857, 23/06/05) les fustige aussi. Il y voit la marque d'un « nationalisme » élargi. Il y a décidément des démons qui paralysent la pensée et l'action.